

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

RUE DU BRAUCOL 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE ZA 257



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

0 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

RISQUES POTENTIELS DE LA COMMUNE

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Inondation
Mouvement de terrain
Phénomènes météorologiques - Tempête et grains (vent)
Séisme

RISQUES MINIERS ⁽¹⁾

Aucun

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Risque industriel
Rupture de barrage
Transport de marchandises dangereuses

(1) Risques potentiel concernant la COMMUNE.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

| Risques | Etat | Libellé | Date |
|---|----------|--------------------------|------------|
| Inondation (Par une crue torrentielle ou à montée rapide de co) | Approuvé | PPRi Tarn Aval | 18/08/2015 |
| Mouvement de terrain (Affaissements et effondrements (cavités souterrain) | Préscrit | Révision PPR Berges Tarn | 13/09/2017 |
| Mouvement de terrain (Tassements différentiels) | Approuvé | PPR ARGILE | 13/01/2009 |
| Mouvement de terrain (Affaissements et effondrements (cavités souterrain) | Approuvé | PPR BERGES TARN AVAL | 10/12/1999 |

CONCLUSIONS

- Inondation: Non concerné
- Mouvement de terrain: Concerné

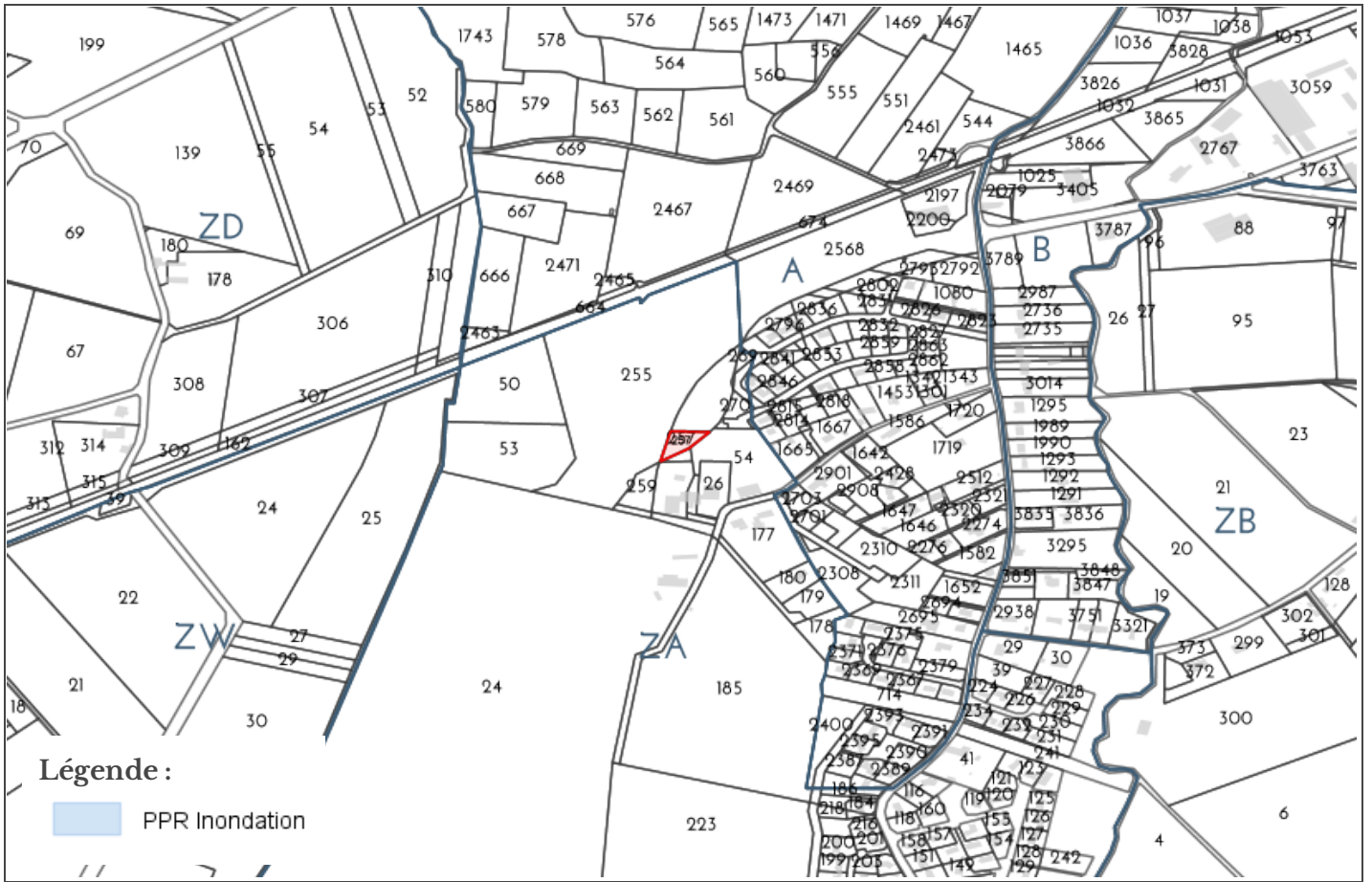
Atlas de Zone Inondable

| Nom de l'AZI | Date |
|--------------|------------|
| Tarn | 01/06/2000 |

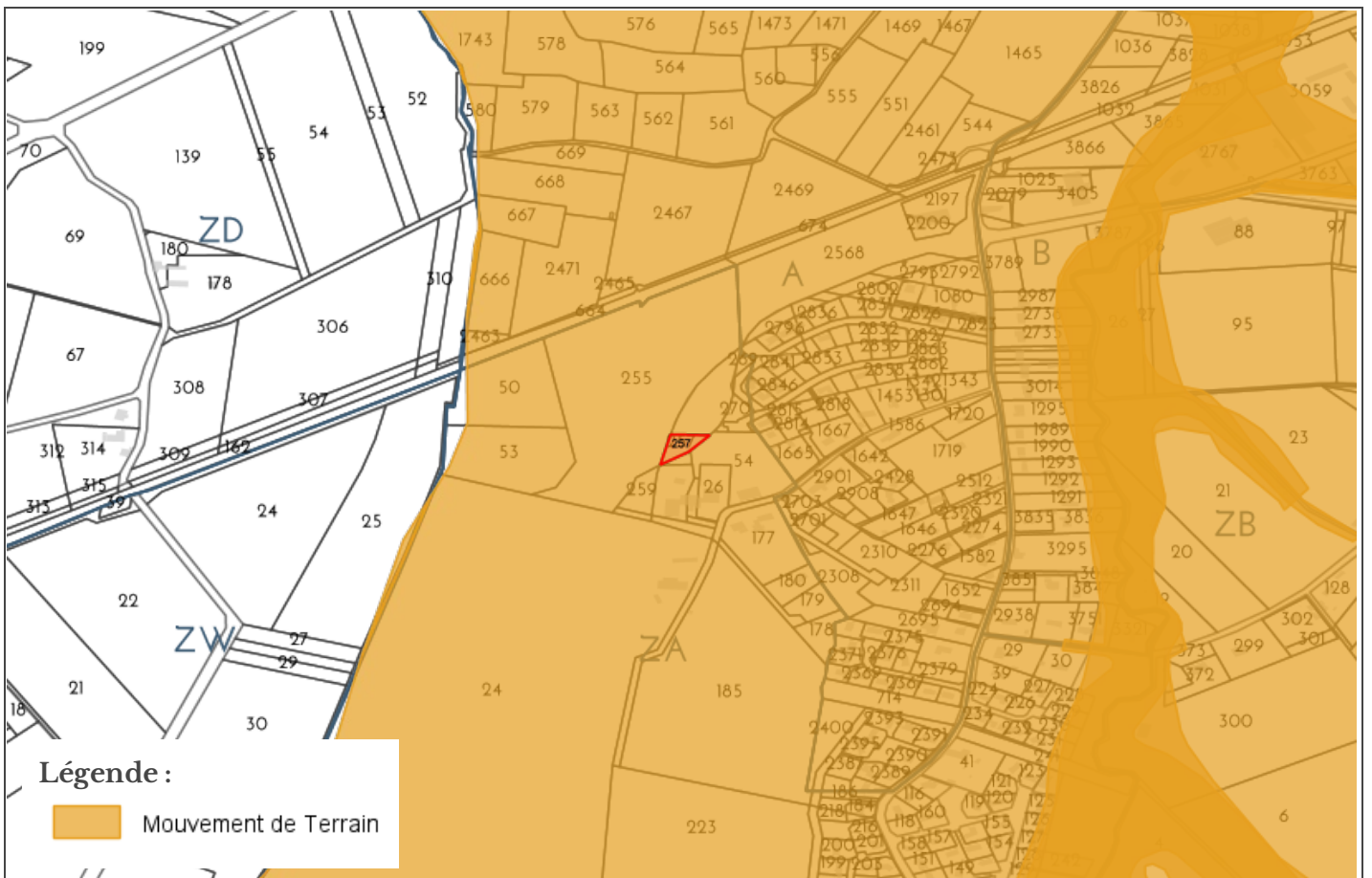
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

| Type de catastrophe | Début | Fin | Arrêté | JO du |
|--|------------|------------|------------|------------|
| Tempête | 06/11/1982 | 10/11/1982 | 18/11/1982 | 19/11/1982 |
| Inondations et coulées de boue | 16/06/1988 | 18/06/1988 | 19/10/1988 | 03/11/1988 |
| Inondations et coulées de boue | 09/06/1992 | 13/06/1992 | 16/10/1992 | 17/10/1992 |
| Glissement de terrain | 09/06/1992 | 13/06/1992 | 16/10/1992 | 17/10/1992 |
| Inondations et coulées de boue | 04/11/1994 | 06/11/1994 | 21/11/1994 | 25/11/1994 |
| Inondations et coulées de boue | 22/01/1996 | 25/01/1996 | 03/04/1996 | 17/04/1996 |
| Inondations et coulées de boue | 06/12/1996 | 08/12/1996 | 11/02/1997 | 23/02/1997 |
| Inondations et coulées de boue | 11/08/1997 | 11/08/1997 | 12/03/1998 | 28/03/1998 |
| Inondations et coulées de boue | 21/09/2002 | 21/09/2002 | 24/02/2003 | 09/03/2003 |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/01/1990 | 31/12/1990 | 03/12/2003 | 20/12/2003 |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/03/1998 | 31/12/1998 | 03/12/2003 | 20/12/2003 |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/01/2002 | 30/09/2002 | 03/12/2003 | 20/12/2003 |
| Inondations et coulées de boue | 01/12/2003 | 04/12/2003 | 19/12/2003 | 20/12/2003 |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/07/2003 | 30/09/2003 | 25/08/2004 | 26/08/2004 |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/01/2005 | 31/03/2005 | 20/02/2008 | 22/02/2008 |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/04/2011 | 30/06/2011 | 18/10/2012 | 21/10/2012 |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/01/2012 | 31/12/2012 | 21/05/2013 | 25/05/2013 |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/01/2016 | 31/03/2016 | 25/07/2017 | 01/09/2017 |

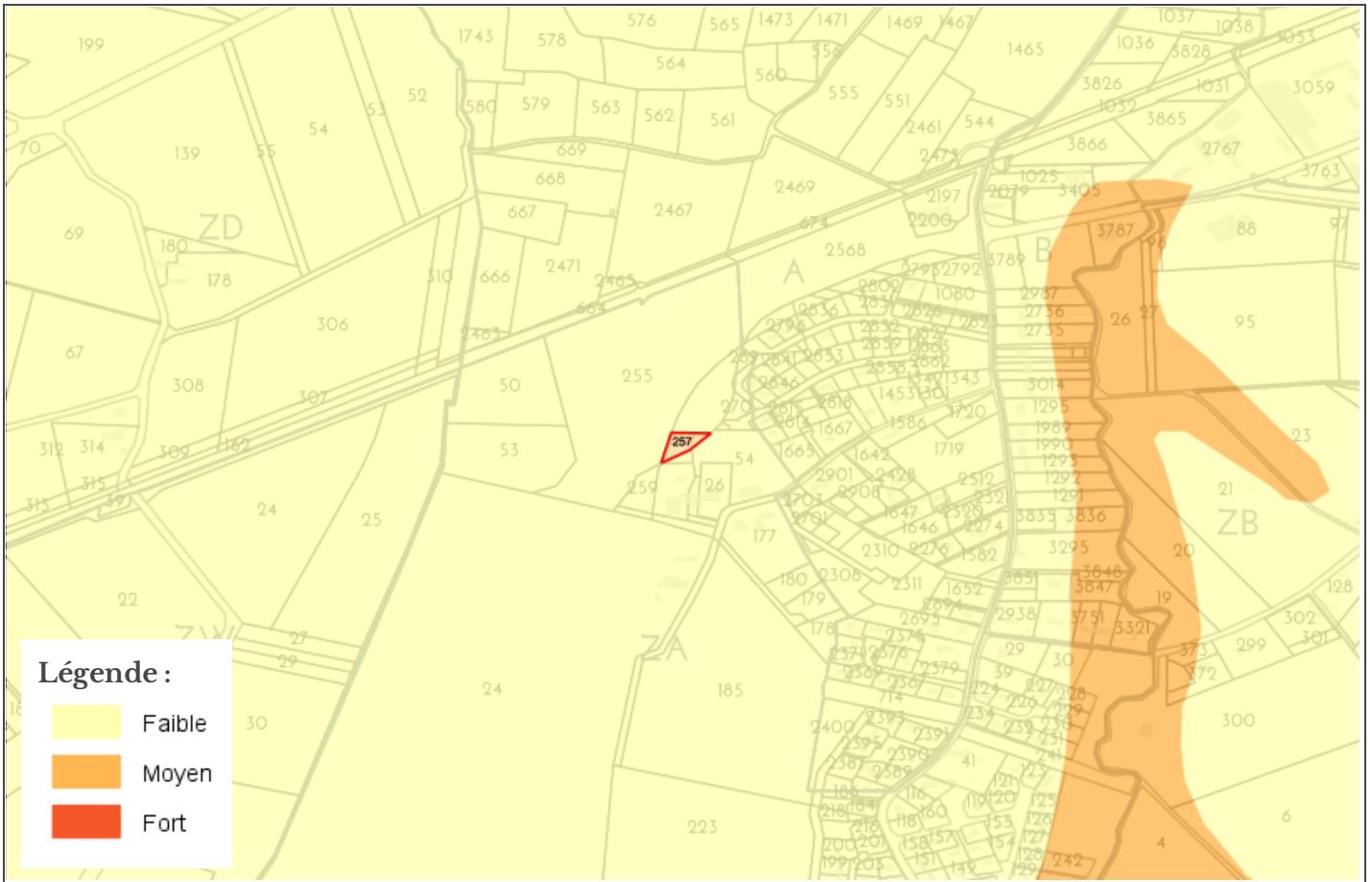
Cartographie des inondations



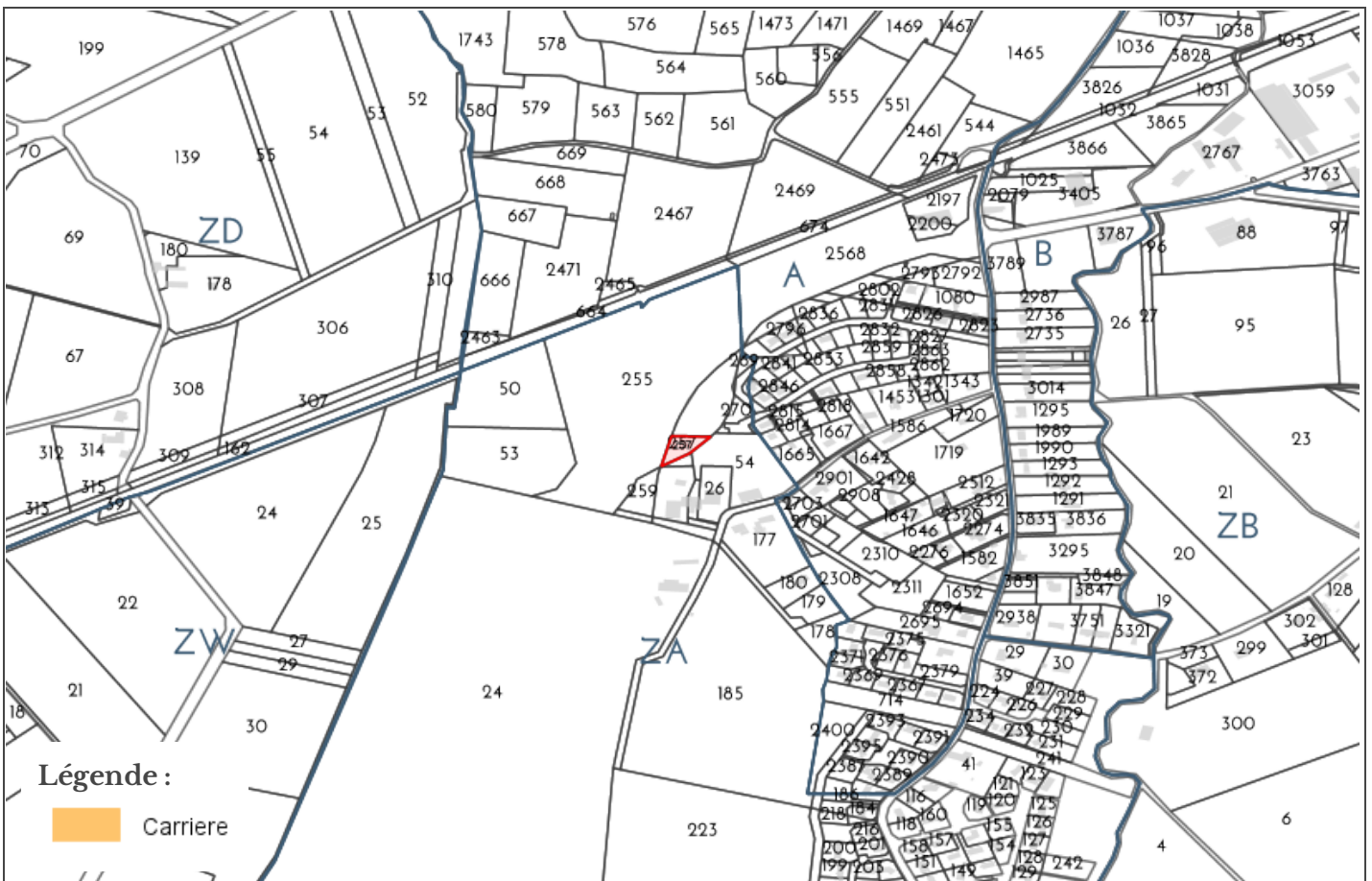
Cartographie des mouvements de terrains



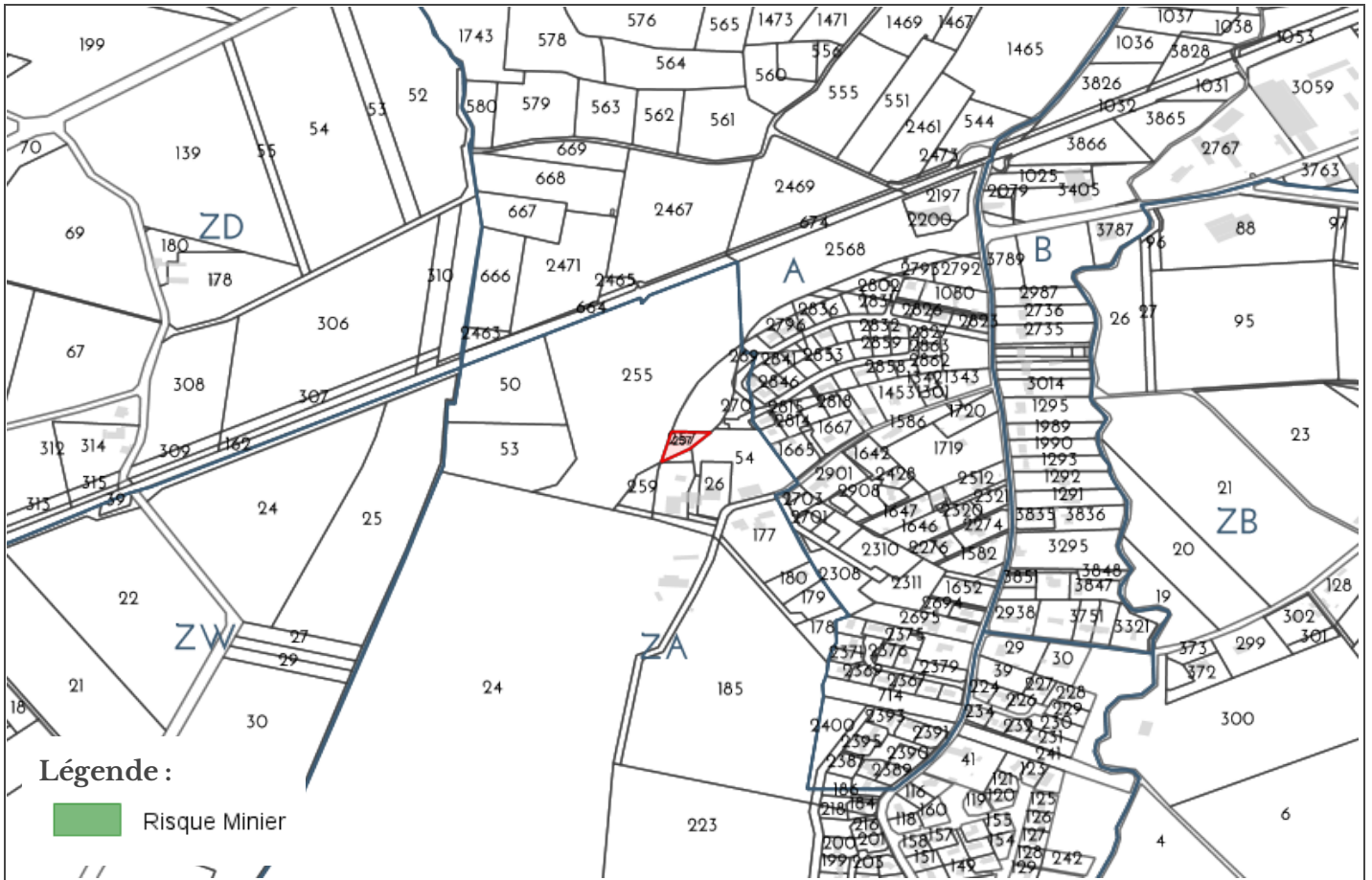
Cartographie des mouvements de terrains (Argiles)



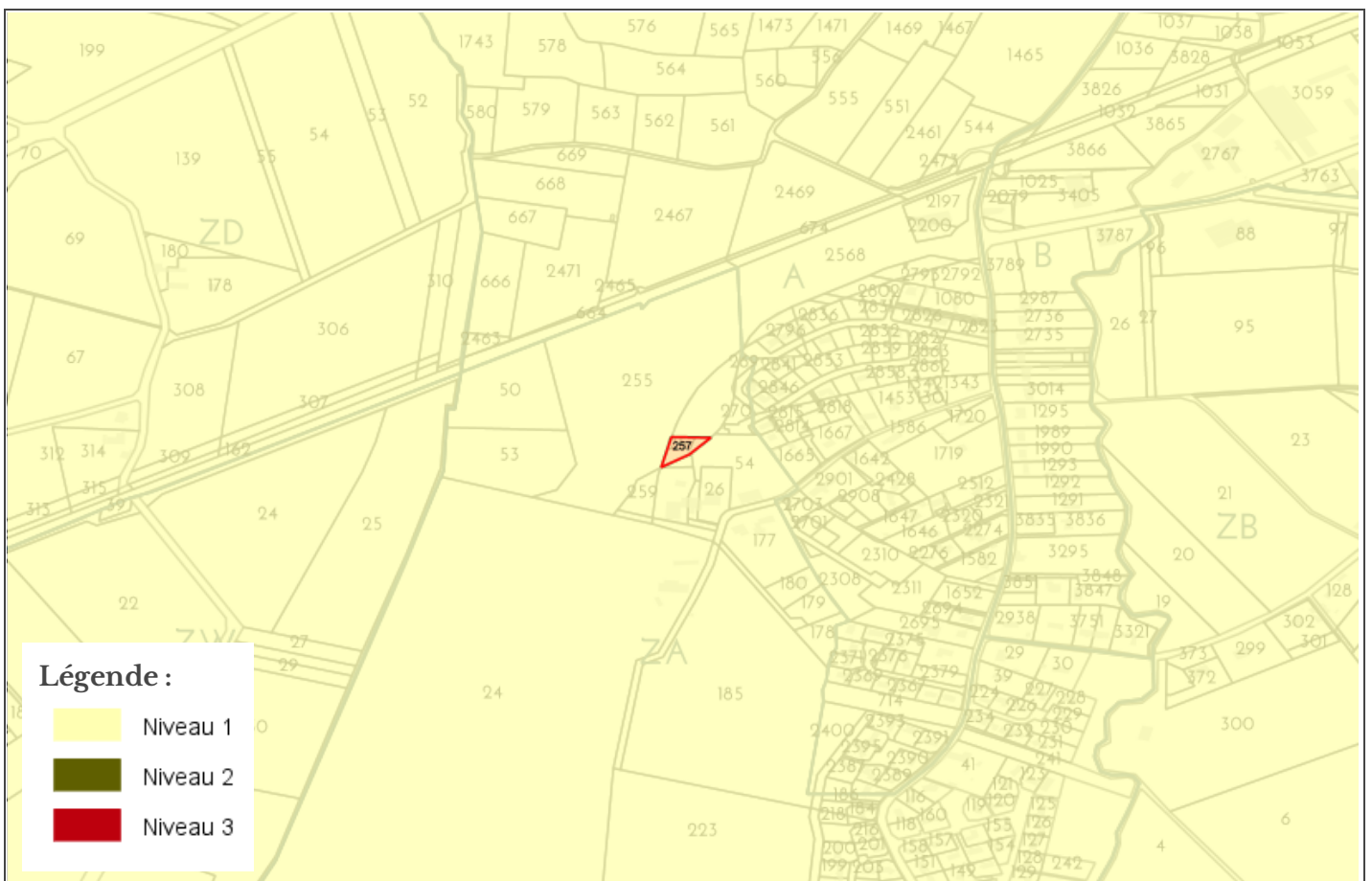
Cartographie des mouvements de terrains (carrière)



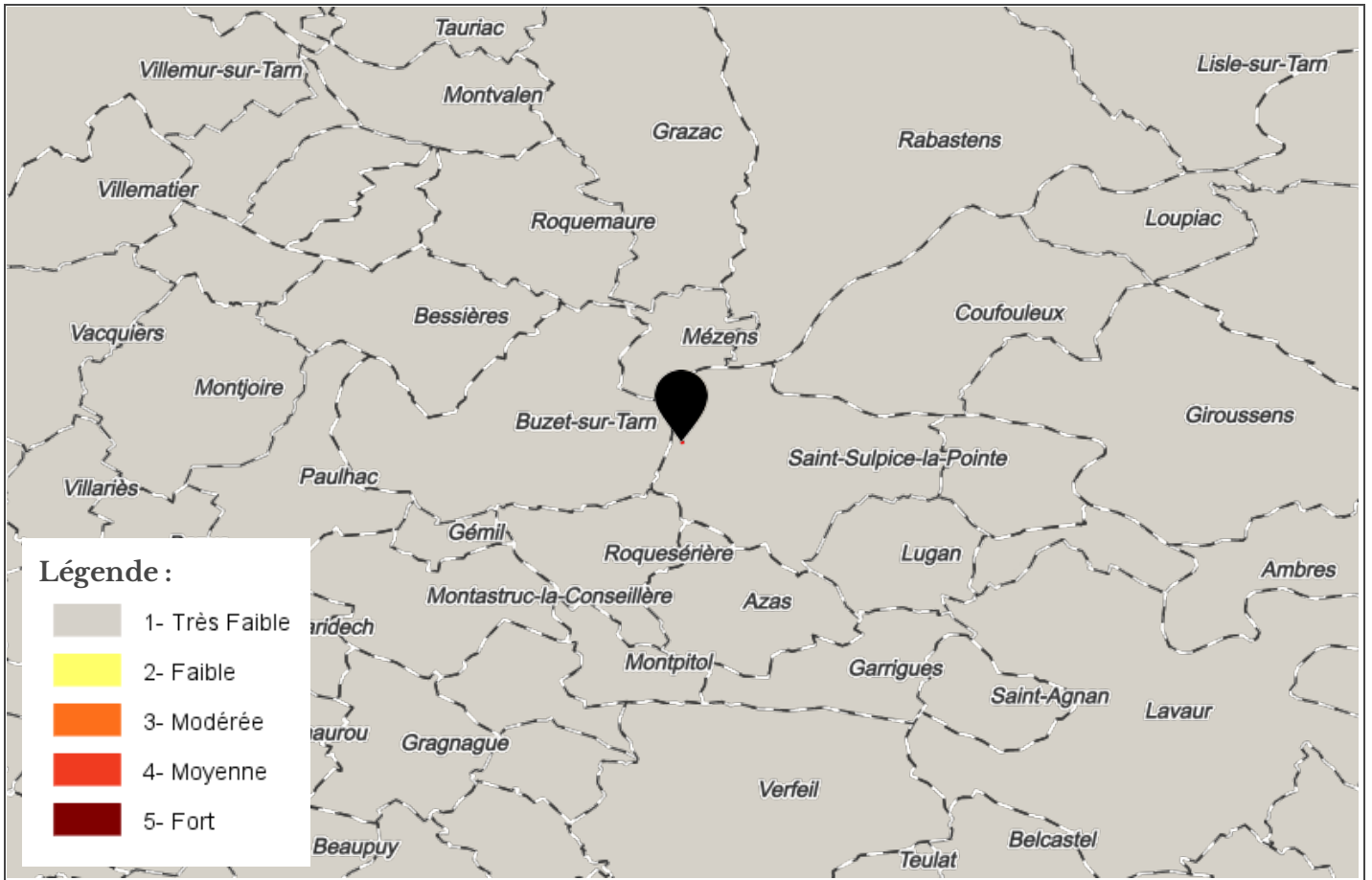
Cartographie des mouvements de terrains (mines)



Radon



Cartographie des zones sismiques



Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° 2175

du 16 Janvier 2006

Mis à jour le 20 Septembre 2012

2. Adresse

code postal ou Insee

commune

Rue du Braucol

81370

Saint-Sulpice-la-Pointe

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N

Oui Non

prescrit

anticipé

approuvé

date 13/09/2017

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondation

crue torrentielle

remontée de nappe

avalanches

cyclone

mouvements de terrain

sécheresse géotechnique

feux de forêt

séisme

volcan

autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M

Oui Non

prescrit

anticipé

approuvé

date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvements de terrain

autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé

Oui Non

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique

effet thermique

effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé

Oui Non

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

Oui Non

L'immeuble est situé en zone de prescription

Oui Non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1
très faible

zone 2
faible

zone 3
modérée

zone 4
moyenne

zone 5
forte

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3

Oui Non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente

Oui Non

vendeur / bailleur

date / lieu

acquéreur / locataire

SAS FG4

26/03/2019 / Saint-Sulpice-la-Pointe

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

| Code | Raison social, Activité, Adresse | Dist. |
|----------------|----------------------------------|-------|
| Aucun résultat | | |

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

| Code | Raison social, Activité, Adresse | Dist. |
|----------------|----------------------------------|-------|
| Aucun résultat | | |

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

| Code | Raison social, Activité, Adresse | Dist. |
|----------------|----------------------------------|-------|
| Aucun résultat | | |

Préfecture : Tarn
 en application du IV de l'article

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

| | | |
|---|------------------------------|---|
| Tempête | Arrêté en date du 18/11/1982 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Inondations et coulées de boue | Arrêté en date du 19/10/1988 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Inondations et coulées de boue | Arrêté en date du 16/10/1992 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Glissement de terrain | Arrêté en date du 16/10/1992 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Inondations et coulées de boue | Arrêté en date du 21/11/1994 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Inondations et coulées de boue | Arrêté en date du 03/04/1996 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Inondations et coulées de boue | Arrêté en date du 11/02/1997 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Inondations et coulées de boue | Arrêté en date du 12/03/1998 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Inondations et coulées de boue | Arrêté en date du 24/02/2003 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | Arrêté en date du 03/12/2003 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | Arrêté en date du 03/12/2003 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | Arrêté en date du 03/12/2003 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Inondations et coulées de boue | Arrêté en date du 19/12/2003 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | Arrêté en date du 25/08/2004 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | Arrêté en date du 20/02/2008 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | Arrêté en date du 18/10/2012 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | Arrêté en date du 21/05/2013 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | Arrêté en date du 25/07/2017 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES

En cliquant sur le lien suivant vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

<http://www.info-risques.com/short/> **KCPNJ**